

Industrie pharmaceutique

Par **chrisland45**, le **01/12/2011** à **01:08**

Bonjour

je souhaiterais avoir votre point de vue concernant l'affaire du " Médiator". Quelles pourront être les conséquences pour le groupe pharmaceutique Servier?

Par **bulle**, le **01/12/2011** à **07:23**

Bonjour,

De toute évidence vous n'avez pas lu la charte du forum en haut à gauche.

Si vous voulez de l'aide commencez pas répondre à votre question dans le détail et nous donnerons éventuellement notre avis.

S'agit-il d'un devoir à rendre à la fac?

Par **Camille**, le **01/12/2011** à **09:01**

Bonjour,

[citation]Quelles pourront être les conséquences pour le groupe pharmaceutique Servier?
[/citation]

En fonction de quoi ?

Par analogie, quelles ont été les conséquences de l'affaire du sang contaminé ? Quelles conséquences si elle se passait aujourd'hui avec les mêmes protagonistes ?

[smile17]

Par **chrisland45**, le **01/12/2011** à **15:43**

Non Bulle, il ne s'agit pas d'un devoir. Je souhaite juste par cette question soulever un débat sur un sujet assez intéressant qui à mon humble avis relève du droit des affaires.

Très bonne bonne analogie Camille car, tous deux sont liés à la santé. En évoquant l'affaire du sang contaminé, il ne faudrait pas oublier que comparer à l'affaire Médiator, la responsabilité de l'état est plus engagée dans cette première affaire et la seconde, elle concerne un groupe pharmaceutique mondialement connu.

A votre avis par quelle(s) bout(s) peut t-on aborder cette affaire. Faites chauffer vos méninges chers spécialistes en droit des affaires.[smile3]

Par **Camille**, le **01/12/2011** à **16:53**

Re,

Euh... Servier a obtenu son AMM, que je sache. Maintenant, certains viennent dire que c'était à elle à faire attention. Alors à quoi ça sert que l'Etat mette des mécanismes de contrôle alors, si ça sert à rien ?

Bien sûr que l'Etat est en première ligne en réalité. En tout cas, au coude à coude...

Donc moi, j'attends de voir ce que va en dire un premier tribunal, puis une cour d'appel et, enfin, la Cour de cassation...

De plus, les labos Servier n'ont jamais écrit nulle part qu'il fallait se servir de se médicament pour maigrir. Ce n'était même pas écrit comme effet secondaire sur la notice, si j'ai bonne mémoire.

Mais, vous avez raison, ce qui fait surtout le buzzzz, c'est que c'est un labo "mondialement connu" (enfin, pas tant que ça, je crois).

Par **marianne76**, le **06/12/2011** à **13:52**

[citation]De plus, les labos Servier n'ont jamais écrit nulle part qu'il fallait se servir de se médicament pour maigrir. Ce n'était même pas écrit comme effet secondaire sur la notice, si j'ai bonne mémoire.

[/citation]

Je n'ai pas vraiment creusé le dossier mais si les médecins le prescrivaient pour faire maigrir, n'est pas parce que les visiteurs médicaux le proposaient à cette fin? Dans cette hypothèse, l'idée ne leur est pas non plus venue toute seule.

Mais bon une fois encore je n'ai pas le dossier, il convient comme le dit Camille d'attendre les 1ers jugements et les futurs arrêts de la cour de cassation pour se faire une réelle opinion.

En tout cas il y a une mission d'enquête de janvier 2011 qui est intéressante et qui montre notamment les pressions des laboratoires Servier

http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_MEDIATOR.pdf

Par **Camille**, le **07/12/2011** à **07:53**

Bonjour,

[citation] mais si les médecins le prescrivaient pour faire maigrir, n'est pas parce que les

visiteurs médicaux le proposaient à cette fin? Dans cette hypothèse, l'idée ne leur est pas non plus venue toute seule.

[/citation]

Oui, j'y pensais aussi, mais vous noterez que ce point, quand même assez crucial, est systématiquement escamoté dans tous les compte-rendus, même ceux qui titrent "Toute la vérité sur...", comme si on préférerait mettre un laboratoire dans le bain que des médecins indécis, qui ne lisaient pas les notices du Vidal ?

Cela dit, restera bien les malades réellement diabétiques type II et soignés pour cette maladie.

Ce qu'on lit surtout, c'est qu'un organisme d'Etat, baptisé "Agence française [s]**de sécurité sanitaire**[/s] des produits de santé" a fait tout sauf son boulot. Et qu'on ne me raconte pas que personne n'était au courant...

Et on peut pratiquement dire que c'est toute la chaîne qui a m...ouillé, mais que dès qu'on veut comparer avec nos voisins, on continue à se gargariser avec notre magnifique système de santé que le monde entier nous envie...

Par **dnagd**, le **11/05/2017 à 05:34**

Bonjour,

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/05/2017 à 07:41**

Au revoir [smile4]